

SYNTHÈSE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DU SDAGE 2016 - 2021

Validée par le comité de bassin du 2 décembre 2013

COMMISSION TERRITORIALE **ADOUR**

Préparation du **2016**
SDAGE-PDM 2021



Lexique

AAC : aire d'alimentation des captages. Les AAC ont été définies pour les captages stratégiques et notamment pour les captages « Grenelle ». Les AAC comprennent la cartographie des zones de vulnérabilité.

AEP : alimentation en eau potable

Bon état des eaux : c'est l'objectif à atteindre pour l'ensemble des eaux en 2015 (sauf report ou objectif moins strict). Le bon état d'une eau de surface est atteint lorsque son état écologique et son état chimique sont au moins « bons ». Le bon état d'une eau souterraine est atteint si son état quantitatif et son état chimique sont au moins « bons ».

DBO5 : demande biochimique en oxygène calculée au bout de 5 jours. Elle évalue la fraction biodégradable de la charge polluante carbonée. Il s'agit de la mesure de l'oxygène consommé par des bactéries pour oxyder les substances organiques présentes dans le milieu aqueux, en dioxyde de carbone et eau. Plus la charge organique est grande plus la quantité d'oxygène consommée est importante. Il en résulte que la quantité d'oxygène risque d'être réduite, voire en-dessous des niveaux acceptables pour la vie aquatique.

DCE : directive cadre européenne sur l'eau

EH : équivalent-Habitant. Unité de mesure utilisée pour quantifier la capacité de traitement d'une station d'épuration.

EPTB : établissement public territorial de bassin

MEA : masse d'eau artificielle. Masse d'eau créée de toute pièce par l'homme en un lieu où ne préexistait pas une masse d'eau naturelle (gravière, canal...). Ce caractère artificiel ne lui permet pas d'atteindre le bon état écologique. L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

MEFM : masse d'eau fortement modifiée. Masse d'eau dont les modifications hydromorphologiques, liées à un usage irréversible, ne lui permettent pas d'atteindre le bon état écologique (lac de retenue, zone endiguée pour la protection contre les crues, zones aménagées pour la navigation, ports...). L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

Masse d'eau : portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la DCE.

MESO : masse d'eau souterraine. Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou plusieurs aquifères.

MESU : masse d'eau de surface. Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, tels qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve, de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

METOX : métaux toxiques. Paramètre calculé par la somme pondérée en fonction de la toxicité de 8 métaux et métalloïdes (mercure, arsenic, plomb, cadmium, nickel, cuivre, chrome, zinc).

MI : matières inhibitrices. Polluant des eaux, minéral ou organique, ayant une toxicité suffisante pour inhiber le développement et/ou l'activité des organismes aquatiques.

PDM : Programme de mesures. Un programme de mesures est associé au SDAGE. Il traduit ses dispositions sur le plan opérationnel en listant les actions à réaliser au niveau des territoires pour atteindre les objectifs.

RNAOE : risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Le SAGE est le document d'orientation de la politique de l'eau au niveau local. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec ses dispositions. Il met en place des prescriptions qui doivent pouvoir s'appliquer à un horizon de 10 ans. Il doit être compatible avec le SDAGE.

SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

STEP : Station d'épuration

Sommaire

Avertissement	4		
1. Le contexte spécifique de la CT Adour	5	3. Etat des masses d'eau	19
1.1. Géographie du territoire et spécificités	6	3.1. Masses d'eau superficielles	20
1.2. Les masses d'eau	7	Etat écologique	20
1.3. Enjeux et usages de l'eau sur le bassin	8	Etat chimique	22
1.4. Tendances à l'horizon 2021	8	3.2. Masses d'eau souterraines	24
1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale	8	Etat quantitatif	24
		Etat chimique	25
2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire	9	4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux	27
2.1. Masses d'eau superficielles	10	4.1. Masses d'eau superficielles	28
Pression domestique	10	Risque écologique	28
Pression industrielle	11	Risque chimique	29
Pression en pollutions diffuses	12	4.2. Masses d'eau souterraines	30
Perturbations hydromorphologiques	13	Risque quantitatif	30
Pression de prélèvements	14	Risque chimique	30
2.2. Masses d'eau souterraines	16	4.3. Conclusion sur le risque 2021	31
Pression en pollutions diffuses	16		
Pression de prélèvements	17		

Avertissement

La préparation du SDAGE et du PDM 2016–2021 a été engagée par une première étape de mise à jour de l'état des lieux du bassin Adour-Garonne.

Cet état des lieux concerne à la fois les eaux superficielles – continentales et littorales – et les eaux souterraines. Les données « pression » utilisées sont celles de l'année 2010 essentiellement, les données « état » celles des années 2009-2010 pour l'état des eaux superficielles et des années 2007-2010 pour l'état des eaux souterraines.

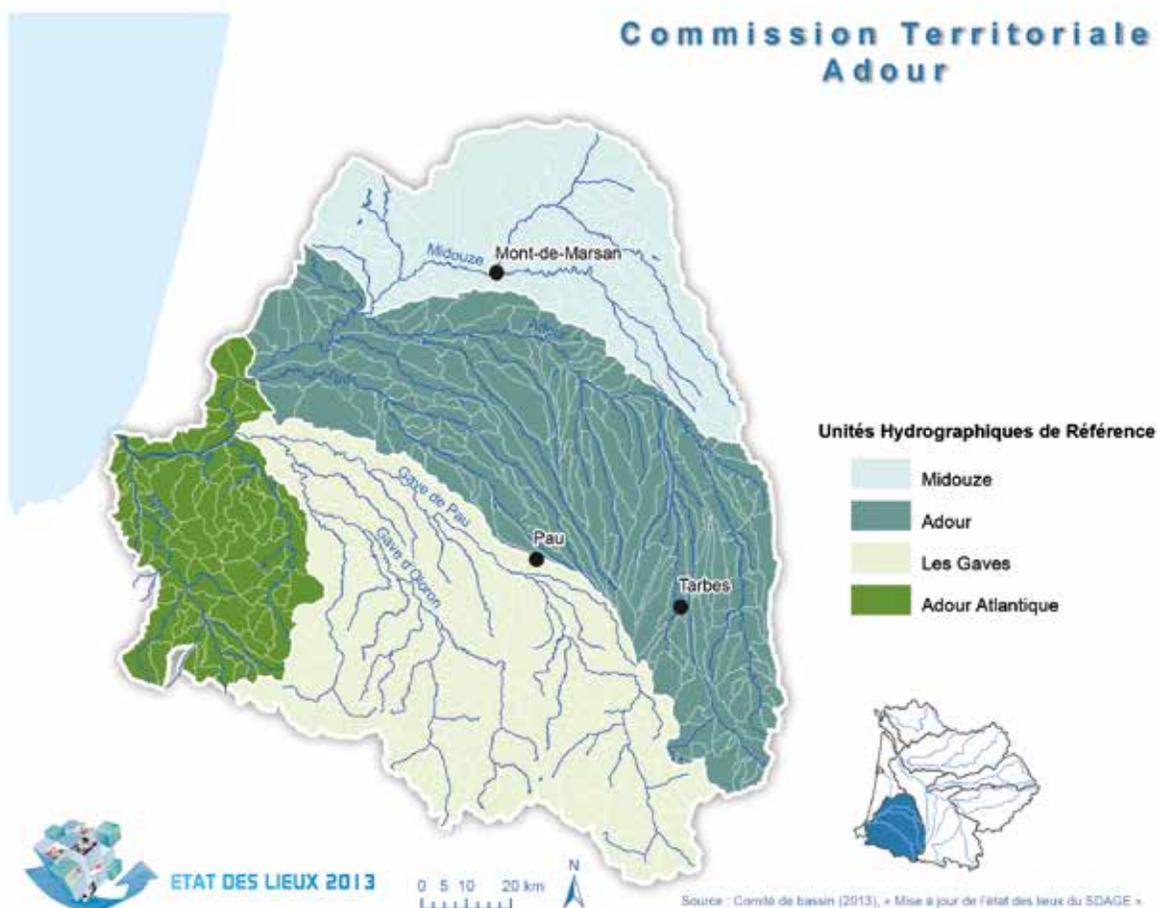
L'actualisation de l'état des lieux est réalisée avec deux objectifs :

- Informer le public et les acteurs du bassin sur l'état des masses d'eau, l'évolution et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines ;
- Identifier les masses d'eau sur lesquelles il existe un risque de non atteinte des objectifs environnementaux en 2021 et sur lesquelles le futur PDM devra se focaliser pour diminuer les pressions afin d'obtenir le bon état des eaux.

Le document ci-après présente les travaux réalisés dans le cadre de cette actualisation à l'échelle de la commission territoriale Adour.

1. Le contexte spécifique de la Commission Territoriale Adour

1.1. Géographie du territoire et spécificités



D'une superficie de 16 880 km², la commission territoriale Adour abrite des paysages et milieux se caractérisant principalement par la présence de landes et broussailles dans les zones d'altitude, de terres cultivées sur la partie centrale du bassin et de forêts à l'ouest.

Le réseau hydrographique de l'Adour est dense. L'Adour est le principal cours d'eau du bassin. Ces principaux affluents sont la Midouze, les Gaves de Pau et d'Oloron et la Nive. Les aquifères en présence se composent de formations semi-perméables et d'aquifères alluviaux dans la partie centrale et ouest du bassin, ainsi que d'aquifères multicouches à nappe supérieures libre sur la partie Nord jusqu'au littoral. Le sud du territoire, localisé dans la zone pyrénéenne ne comporte pas de nappe d'extension significative.

La commission territoriale Adour est divisée en 4 unités hydrographiques de référence :

- Adour
- Adour atlantique
- Les Gaves
- Midouze

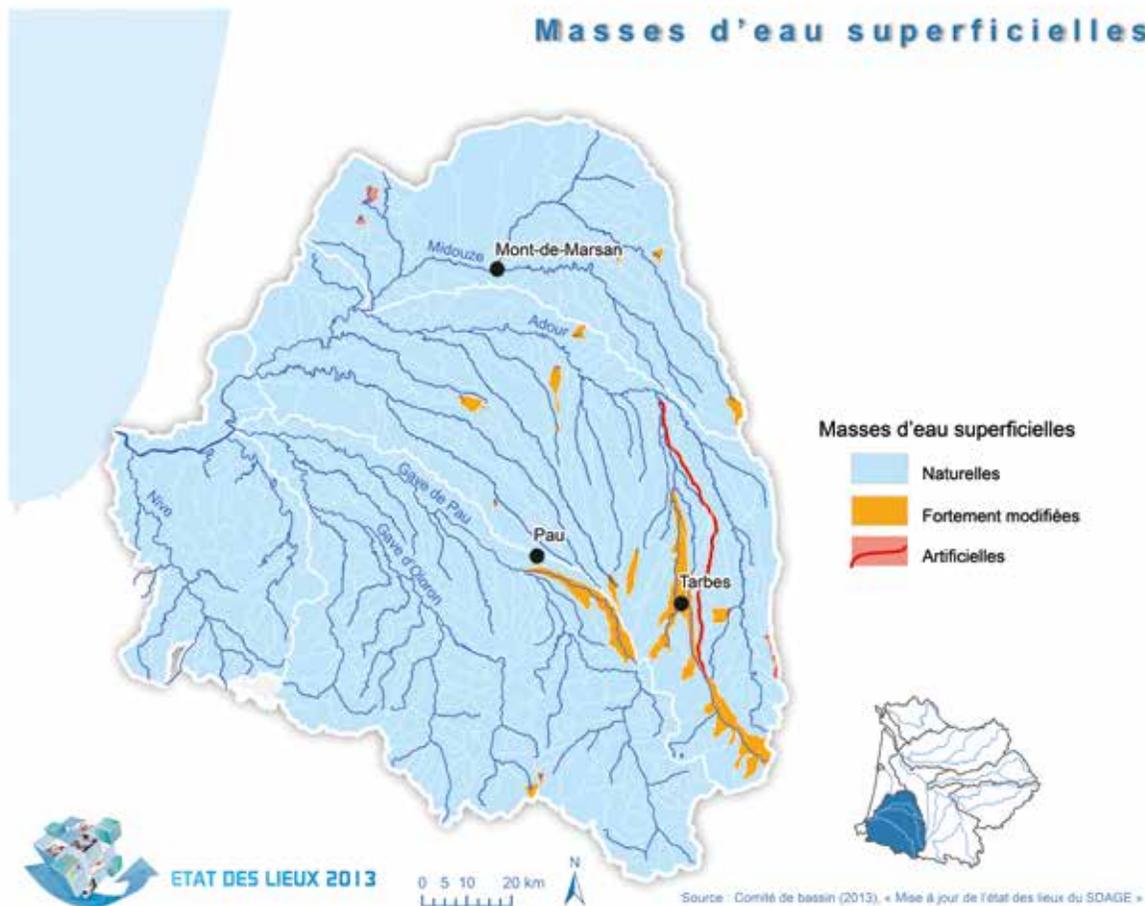
Le contexte géologique de ce territoire présente trois caractéristiques principales que sont la zone pyrénéenne, les coteaux vallonnés et les sables landais.

La population globale sur la commission territoriale Adour est d'environ 1 069 959 habitants (2010). La population du bassin est répartie majoritairement sur les villes de Pau, Bayonne, Tarbes, Mont de Marsan, Dax et Lourdes. La densité moyenne de la CT Adour est nettement inférieure à la moyenne nationale.

Le climat est contrasté sur le bassin de l'Adour. Il est à dominante océanique sur la partie centrale et littorale et de type montagnard dans les Pyrénées.

1.2. Les masses d'eau

Masses d'eau superficielles



La commission Adour compte 447 masses d'eau superficielles dont 428 masses d'eau rivières, 17 masses d'eau lacs et 2 masses d'eau de transitions sont présentes sur le territoire. 5 masses d'eau sont de type artificielle : 2 masses d'eau rivières et 3 masses d'eau lacs.

14 masses d'eau souterraines superficielles sont dénombrées sur le périmètre de la commission territoriale Adour : 11 sont des masses d'eau souterraines libres et 6 des masses d'eau souterraines captives.

Lors de l'actualisation des masses d'eau fortement modifiées (MEFM), 49 masses d'eau ont été retenues dans la liste provisionnelle. Sur la commission territoriale Littoral, 35 masses d'eau rivières, 13 masses d'eau lacs et 1 masses d'eau côtière ont été retenues.

Sur le territoire, le référentiel des masses d'eau superficielles et souterraines n'a pas évolué entre 2009 et 2013.

type de masse d'eau	Eaux superficielles			Eaux souterraines	
	rivière	lac	côtière ou de transition	souterraine libre	souterraine captive (nappe profonde)
Total	428	17	2	11	6



ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



1.3. Enjeux et usages de l'eau sur le bassin

L'activité socio-économique du bassin versant de l'Adour est marquée par l'activité agricole. Les grandes cultures céréalières sont prédominantes mais les cultures maraîchères et les vergers sont également présents sur le territoire. En revanche, en zone d'altitude l'élevage prédomine.

Les autres pôles d'activités sont représentés par l'industrie agro-alimentaire, l'aéronautique, l'industrie chimique et l'industrie liées à la transformation du bois. On dénombre quelques entreprises d'extraction de granulats et d'hydroélectricité (activité très présente au regard des caractéristiques du réseau hydrographique du bassin). Le tourisme est bien développé sur le territoire tout comme le thermalisme.

Les principaux enjeux à considérer sur le bassin de l'Adour sont les suivants :

- Restaurer les débits d'étiage par la mise en œuvre d'outils de gestion intégrée et un partage équilibré de la ressource ;
 - Préserver et réhabiliter le bon fonctionnement des rivières en restaurant les phénomènes de régulation naturelle et la dynamique fluviale et en protégeant les écosystèmes aquatiques et zones humides pour enrayer leur disparition et leur dégradation ;
 - Faciliter la gestion équilibrée et globale par bassin versant, grande vallée et par système aquifère, par la mise en place d'outils réglementaires adaptés.
- Préserver la qualité des eaux souterraines pour les usages eau potable et plus particulièrement les nappes alluviales de l'Adour et des Gaves contaminées par les nitrates et les pesticides ;
 - Améliorer la qualité des eaux de surface en réduisant et supprimant les substances toxiques prioritaires d'origines urbaine et industrielle et celles liées aux pollutions diffuses ;

1.4. Tendances à l'horizon 2021

Démographie et aménagement

Une diminution modeste de la population est attendue à l'horizon 2021 dans les secteurs ruraux. En revanche, la population devrait augmenter d'environ 15% à l'horizon 2021 pour les moyennes et grandes agglomérations.

Loisirs et tourisme

Un développement du tourisme balnéaire sur le littoral Atlantique est attendu ainsi qu'un développement des activités de plein air. De plus, la capacité d'accueil et le niveau de qualité des structures d'accueil devraient s'améliorer.

Climat-Quantité d'eau disponible

Sur la base des données météo de 1960 à 2010, une approche par simulation du climat a été envisagée sur le bassin Adour-Garonne. A l'horizon 2021, les températures annuelles devraient progresser sur la CT Adour comme sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. En revanche, aucune tendance significative n'a été mise en évidence concernant les niveaux de précipitations tout comme les quantités d'eau disponibles à l'écoulement.

1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale

L'Institution interdépartementale pour l'aménagement du bassin Adour (Institution Adour) est le seul Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) sur le territoire. Cet EPTB couvre l'ensemble de la commission territoriale et porte l'animation des SAGE Adour amont et Midouze.

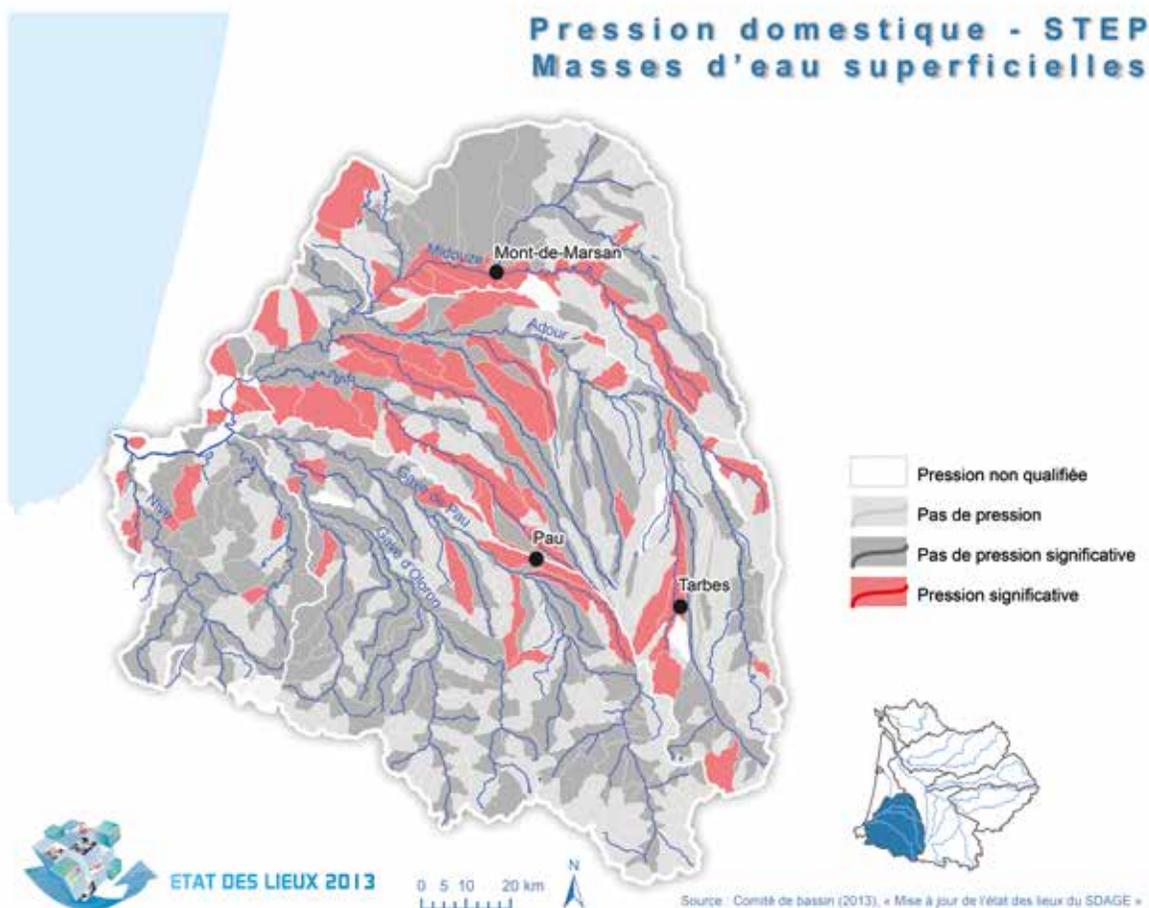
Le territoire est concerné par 3 SAGE dont un en phase d'élaboration et deux en phase de mise en œuvre.

Plusieurs contrats de milieux sont également à l'œuvre sur le territoire dont un signé en cours d'exécution, cinq achevés et 1 en élaboration.

Par ailleurs, le territoire est concerné par Parc national des Pyrénées et une petite partie du périmètre du Parc Naturel des Landes de Gascogne.

2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire

2.1. Masses d'eau superficielles



Remarque préliminaire : Pour la plupart des pressions ponctuelles et de prélèvements, la pression est jugée significative lorsqu'elle occasionne un delta de différence supérieur à 30% par rapport au seuil fixé pour le « bon état ». Le plus souvent, on constate qu'une masse d'eau en état dégradé actuellement ou susceptible de basculer en mauvais état à cause d'un paramètre est soumise à une pression significative sur ce paramètre.

En effet, les pressions significatives sur les masses d'eau sont celles entraînant à priori un impact, à savoir une altération de l'état de la masse d'eau. Cela revient à dire que la probabilité de ne pas être conforme aux futures exigences du bon état est forte.

Il faut expliquer beaucoup plus clairement les 3 niveaux de pressions qui figurent sur les cartes : pas de pression connue/non significative/significative.

Pression domestique

La pollution brute raccordée à l'assainissement collectif est d'environ 634 440 équivalents-habitants.

Les rendements moyens pour les paramètres DBO5, ammonium et phosphore sont les suivants :

	CT Adour	Adour-Garonne
Phosphore total	59%	67%
Ammonium	81%	72%
DBO5	95%	95%

14% des masses d'eau rivières présentent une pression domestique significative. La pression domestique s'exerce principalement dans les secteurs les plus peuplés (Pau, Tarbes, Mont-de-Marsan et dans une moindre mesure Bayonne et Dax)

et sur certains cours d'eau à faible débit. Sur ces secteurs, les rejets domestiques d'ammonium et de phosphore peuvent être élevés. Aucun lac de ce territoire n'est concerné par une pression domestique significative.

Pression industrielle

252 établissements industriels (redevables) sont présents sur la commission territoriale. 50% des industriels sont raccordés à l'assainissement domestique. Les industries non raccordées représentent l'équivalent de 51 796 E.H et disposent de leur propre dispositif de traitement.

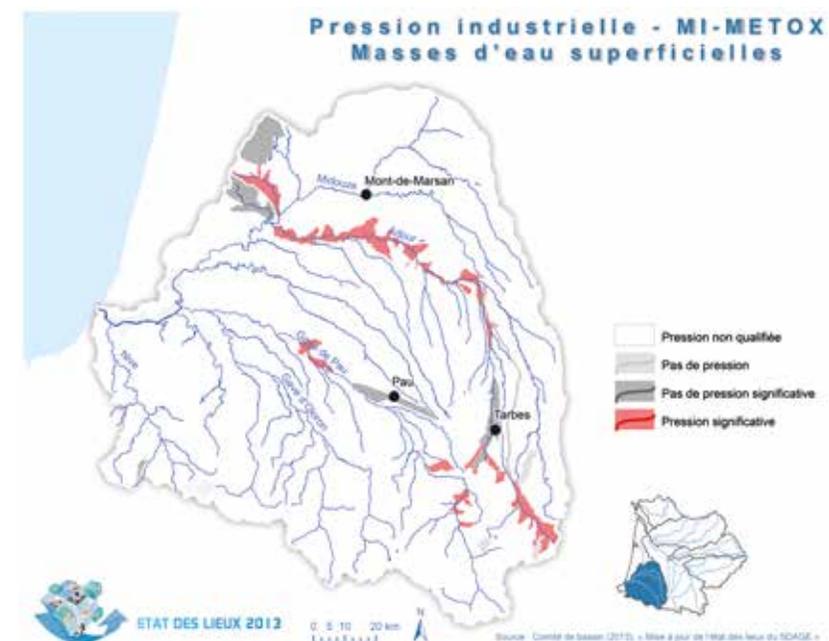
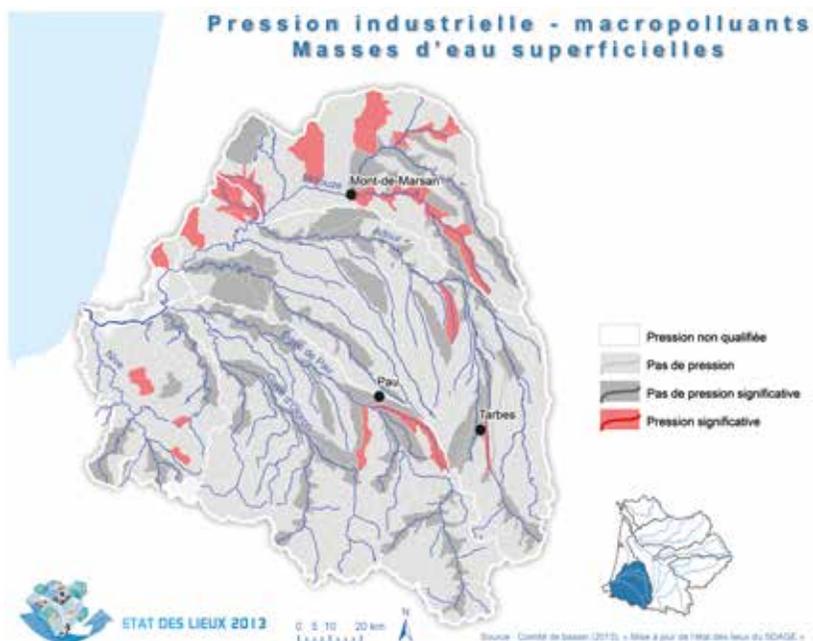
Au total, 4% des masses d'eau rivières sont classés avec une **pression industrielle** macropolluants signifi-

cative. La pression est significative principalement sur le bassin de la Midouze, dans la vallée de l'Adour, et sur certains affluents du Gave de Pau. Plusieurs secteurs d'activités industrielles peuvent être à l'origine de cette pression : agroalimentaire, piscicultures, industrie du bois, industrie aéronautique,... Ces activités sont responsables, entre-autres, de rejets significatifs en matières organiques et oxydables.

2% des masses d'eau rivières présentent une **pression industrielle aux matières inhibitrices et métaux toxiques** significative. Cependant, près de 95% des masses d'eau rivières n'ont pas été qualifiés pour cette pression. La vallée de l'Adour est le secteur le plus concerné. Elle accueille en particulier des industries agroalimentaires. Le bassin du Retjons est également classé en pression significative. Or les industries en lien avec la transformation du bois (papiers, cartons, etc.) se

trouvent principalement sur ce bassin et y sont responsables d'une partie importante des rejets industriels. En outre, des activités industrielles de la chimie, parachimie et aéronautique sont également présentes sur le bassin du Retjons et le Gave de Pau.

Aucun lac de cette commission territoriale ne présente de pression industrielle macropolluants significative. La pression industrielle MI-METOX n'a pas été évaluée.



2.1. Masses d'eau superficielles

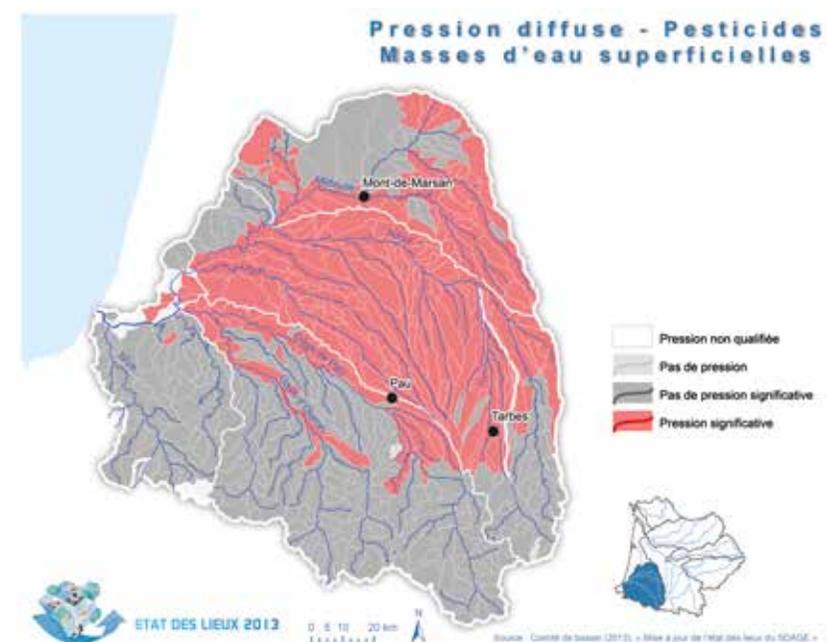
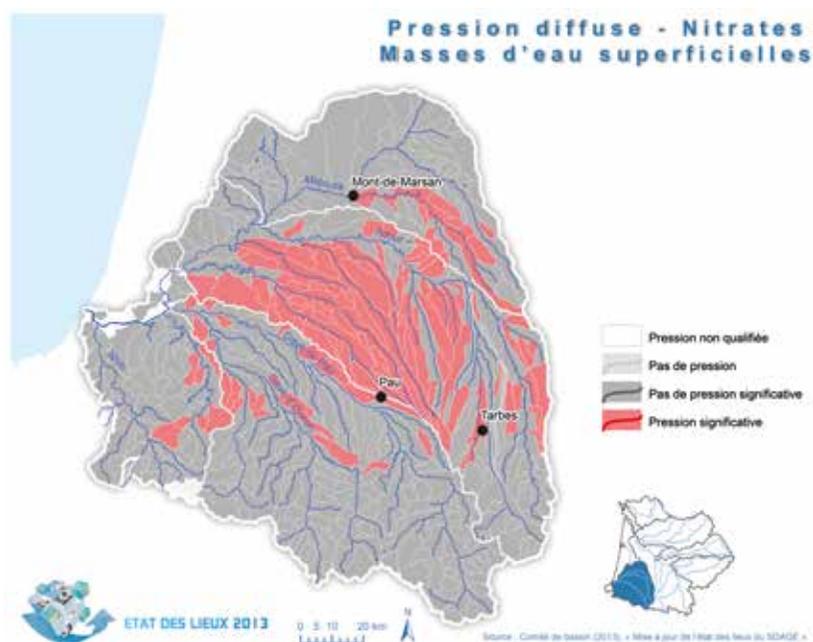
Pression en pollutions diffuses

La **pression nitrates** est significative sur 27% des masses d'eau rivières, concentrée principalement entre l'Adour et le Gave de Pau. La contribution de l'agriculture à cette pres-

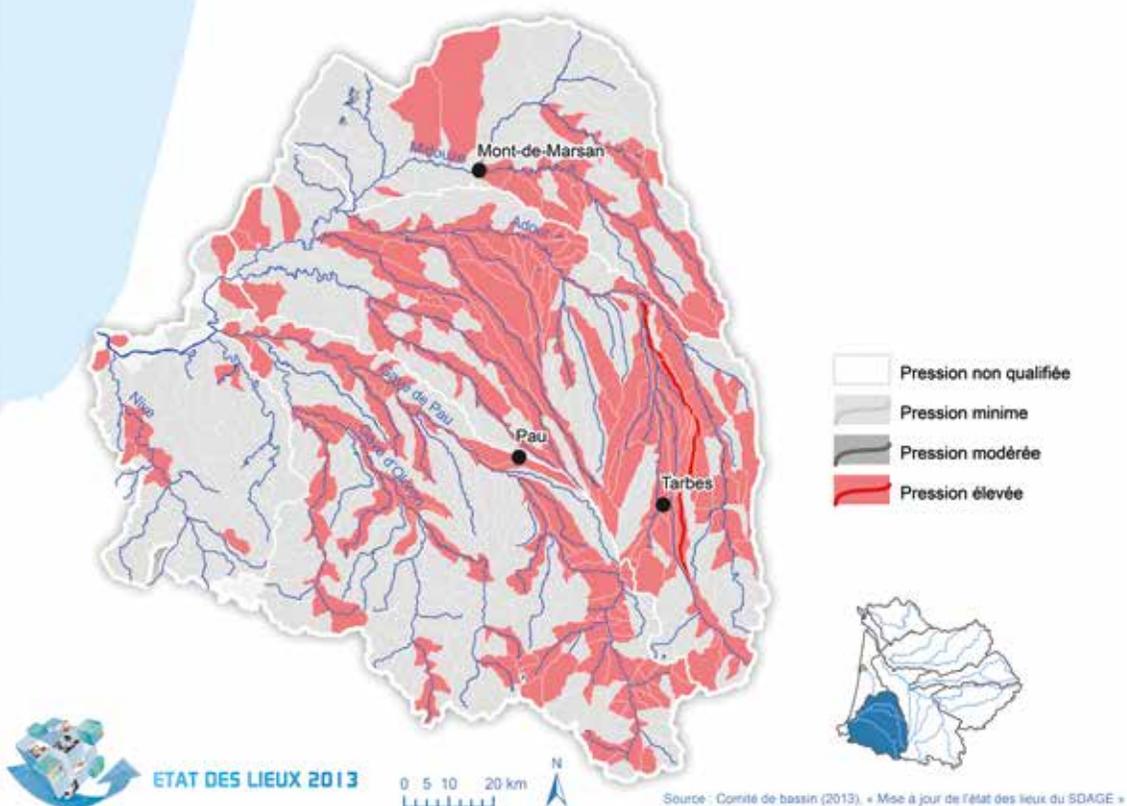
sion est prépondérante. Il s'agit d'un secteur très agricole où les activités d'élevage et les grandes cultures sont très présents.

La **pression pesticide** est significative sur 40% des masses d'eau rivières. De nombreux secteurs sont concernés par cette pression et en particulier le secteur au nord du Gave de Pau.

Sur les masses d'eau lacs, la pression nitrate est significative sur 2 lacs : la Retenue du Gabas et la Retenue d'Hagetmau-Monségur. La pression pesticides est significative sur 47% des lacs soit 8 lacs.



Pression hydromorphologique Masses d'eau superficielles



Perturbations hydromorphologiques

Les modifications de l'hydromorphologie des masses d'eau sont relativement importantes. La pression sur la continuité est la plus importante à la fois en termes de linéaire de cours d'eau et de nombre de masses d'eau concernées. Les linéaires de cours d'eau (drain principal) présentant une pression élevée

sur la morphologie, l'hydrologie et la continuité sont les suivants :

- 482 km de cours d'eau avec une pression morphologie élevée
- 615 km de cours d'eau avec une pression hydrologie (ouvrages hydrauliques)
- 1 428 km de cours d'eau avec une pression continuité élevée

La pression finale sur les masses d'eau rivière par élément de qualité est synthétisée dans le tableau suivant :

Pression	Continuité	Morphologie	Hydrologie
Inconnue	0%	0%	0%
Minime	72%	65%	78%
Modérée	15%	28%	12%
Elevée	13%	7%	9%

Parmi les altérations identifiées, il est possible de citer quelques élargissements du lit principal sur les Gaves d'Aspe et les Gaves réunis, la présence de digues implantées à l'aval de la Nive et sur la partie médiane du Gave de Pau. L'urbanisation exerce une pression en amont et en aval des cours d'eau proches de Pau, Mont-de-Marsan, Aire et Tarbes. La présence de nombreux plans d'eau constitue éga-

lement une pression pour les milieux aquatiques. Les secteurs de la Bidouze, des affluents de la Midouze et du Luy, ainsi que l'amont des Gaves de Pau et d'Oloron concentrent la majeure partie des plans d'eau connectés au cours d'eau principal qui ont un impact fort sur les milieux aquatiques. Sur les masses d'eau lacs, la pression sur l'hydromorphologie est significative sur 65% des lacs soit 11 lacs.



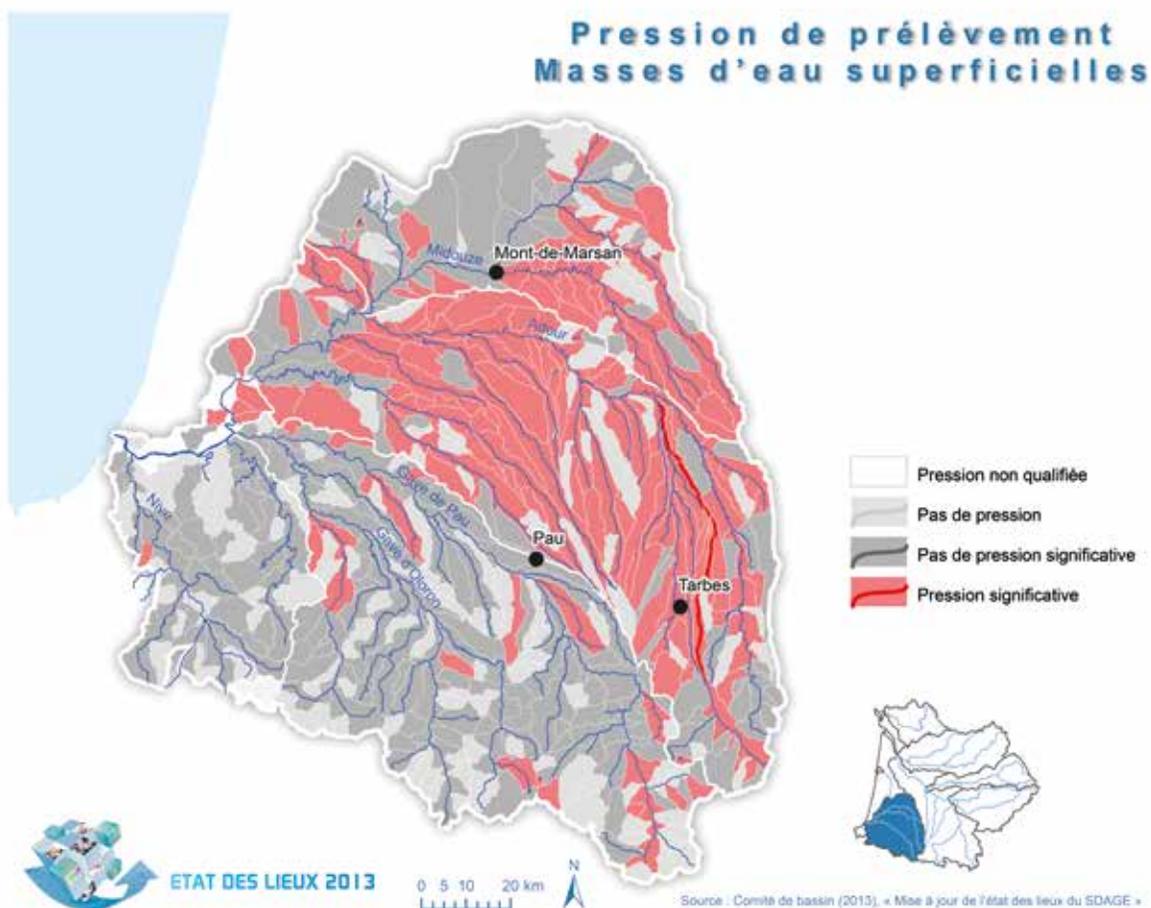
ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013). « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

2.1. Masses d'eau superficielles



Pression de prélèvements

Près de 25% des masses d'eau sont qualifiées avec une pression prélèvement significative. La pression de prélèvement sur la ressource en eau est particulièrement importante entre les Gaves de Pau et la Midouze. Elle est à mettre en lien avec une sollicitation importante de la ressource pour l'irrigation avec 49% des volumes prélevés. La pression

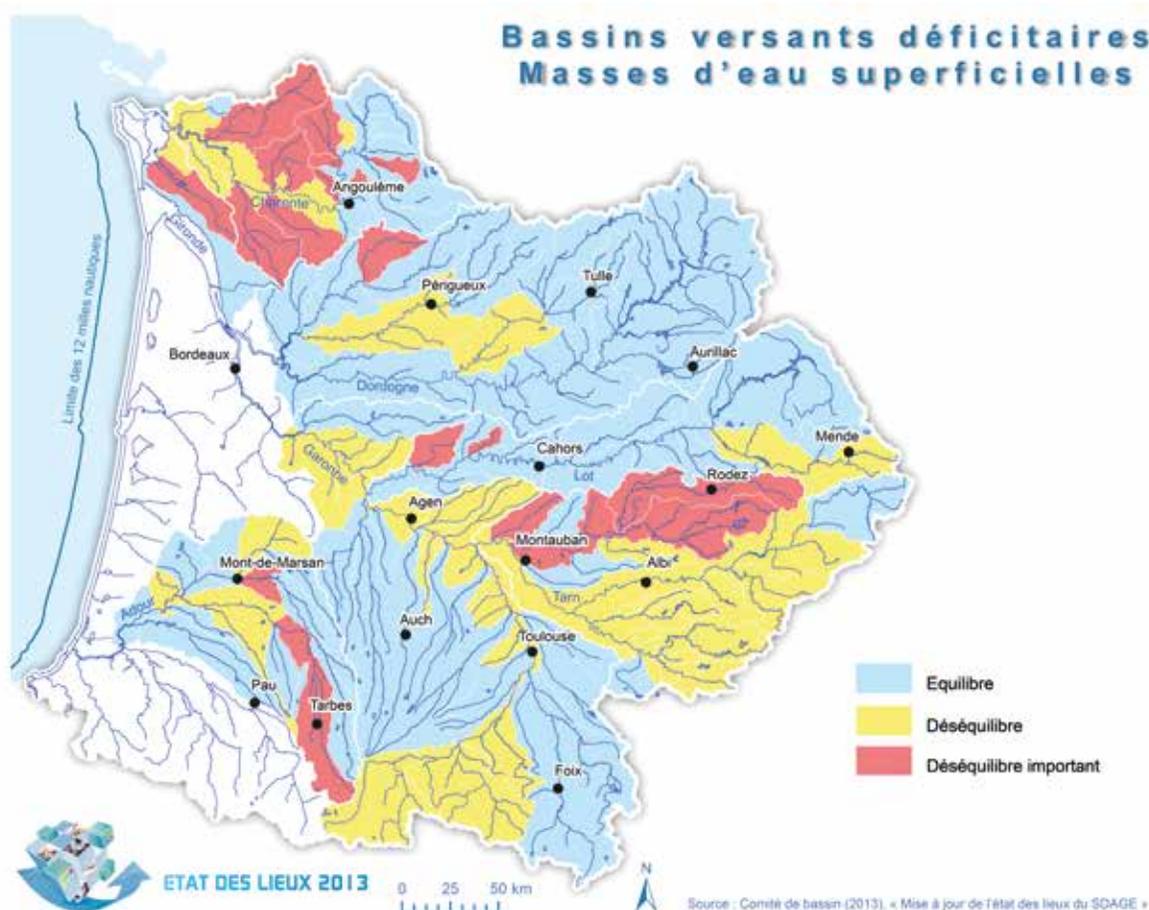
de prélèvement pour l'industrie et l'AEP est plus faible sur l'ensemble du bassin. 6 masses d'eau sont fortement sollicitées par des prélèvements pour l'AEP, en particulier l'amont de l'Adour, le Nès, le Luz et l'Ourtau. 6 masses d'eau sont fortement sollicitées par des prélèvements industriels dont l'aval du Gave de Pau, le Gave d'Azun et Soussouéou.

Prélèvements	Volume total m ³ /an	AEP	Industrie	Irrigation
Prélèvements année normale (2010)	422	23 %	28 %	49 %
Prélèvements en année sèche (2003)	466	23 %	28 %	49 %

Plusieurs lacs présentent une pression significative de prélèvement quasi exclusivement liée aux prélèvements pour l'irrigation : on peut citer

le lac de l'Uby et le lac Bleu, ainsi que des retenues telles que les retenues d'Hagetmau-Monségur, du Louet, de Saint-Jean et de Taillet.

Bassins versants déficitaires Masses d'eau superficielles



La carte des pressions de prélèvement établit un degré de sollicitation de la ressource en eau superficielle par les prélèvements en 2010 au regard des écoulements naturels reconstitués.

Les soutiens d'étiage constituent une « réponse » à une pression initialement identifiée comme forte. Ils diminuent (totalement ou partiellement) l'impact quantitatif de cette pression.

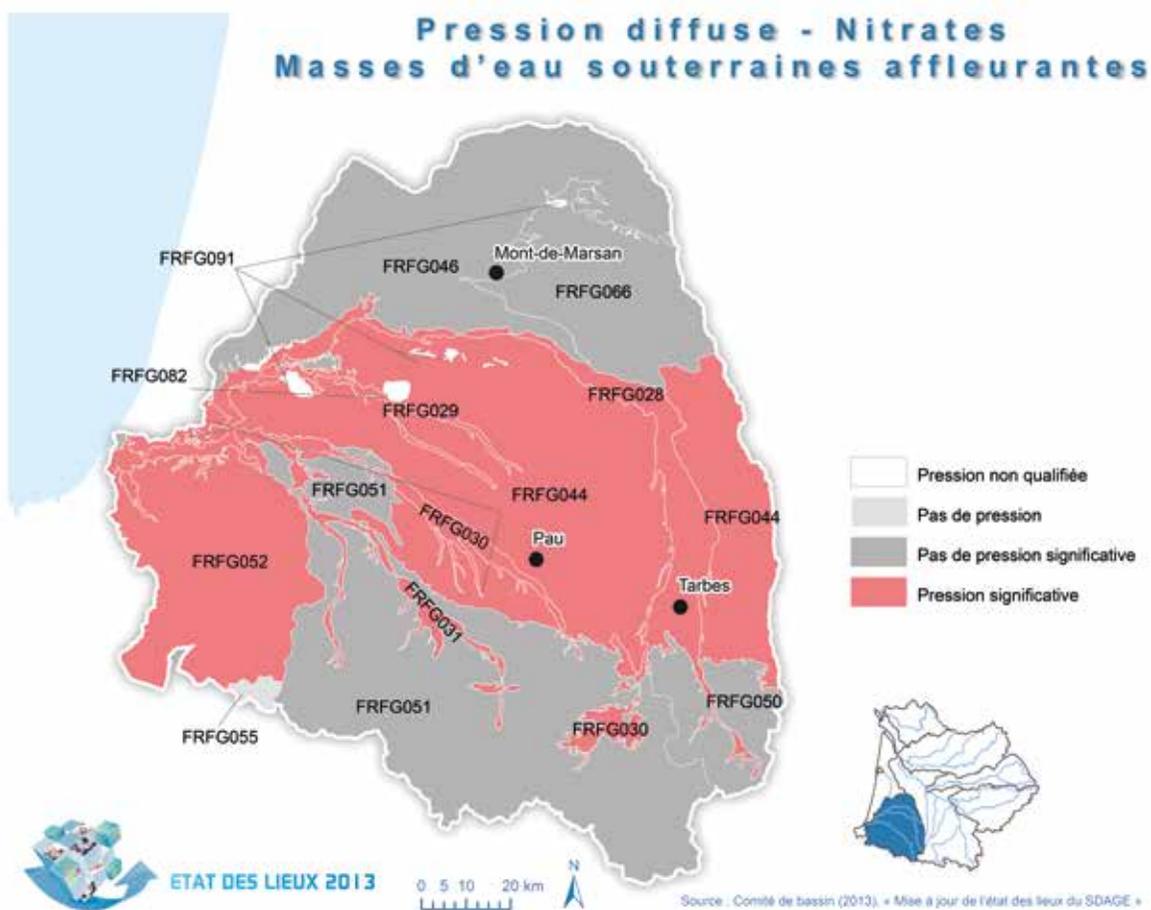
Ainsi une forte sollicitation de la ressource (au sens de l'indicateur

« pression » de la carte de pression de prélèvement) n'est pas forcément synonyme de déséquilibre quantitatif compte tenu des ressources artificielles aujourd'hui mobilisables pour le soutien d'étiage. C'est pourquoi certains secteurs apparaissant en rouge sur la carte de pression de prélèvement (pression significative) figurent en bleu sur la carte des zones déficitaires (bassin à l'équilibre = faible impact). C'est notamment le cas au nord du bassin de l'Adour.

Tableau récapitulatif des pressions sur les masses d'eau « rivières » :

Pression	Eaux superficielles - Masses d'eau « rivières »						
	Domestique		Industrielle			Diffuse	
	STEP	Déversoir d'orage	Macro polluants	MI et METOX	subst. dang.	Azote	phyto
Inconnu	2%	0%	0%	96%	0%	0%	0%
Pas de pression	56%	58%	85%	1%	80%	0%	0%
Non significative	29%	37%	11%	1%	18%	73%	59%
Significative	14%	5%	4%	2%	2%	27%	40%

2.2. Masses d'eau souterraines



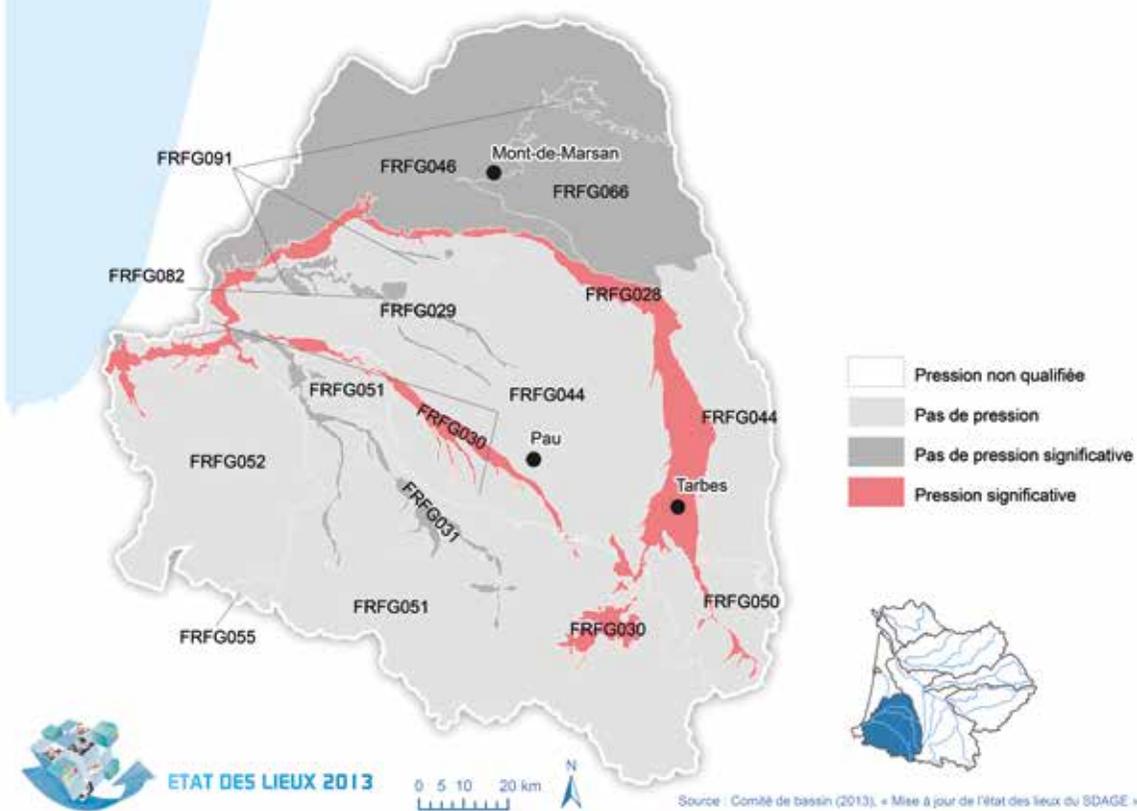
Pression en pollutions diffuses

6 masses d'eau souterraines libres présentent une pression nitrates significative. Il s'agit des alluvions de l'Adour et de l'Échez, l'Arros, la Bidouze et la Nive, des alluvions des Luys, les alluvions du Gave de Pau, les alluvions du Gave d'Oloron et du Saison, les molasses du bassin de l'Adour et alluvions anciennes de Piémont et les terrains plissés des bassins versants de la Nive, de la Nivelle et de la Bidouze.

La **pression nitrates** n'a pas été qualifiée sur les masses d'eau souterraines captives.

La **pression phytosanitaire** sur les eaux souterraines est actuellement non qualifiée. En effet, seule la donnée issue de MERCAT'EAU (la modélisation du risque de transfert des pesticides dans les ESU et les ESO) peut être utilisée dans le cas des ESO. Bien que l'outil d'évaluation des risques MERCAT'EAU (application web) soit disponible, son exploitation n'a pas encore été réalisée par l'agence de l'eau. La donnée n'est donc pas disponible pour une utilisation dans le cadre de l'état des lieux.

Pression de prélèvement Masses d'eau souterraines affleurantes



Pression de prélèvements

La pression de prélèvement est significative sur 2 masses d'eau souterraines libres : les alluvions de l'Adour et de l'Echez, l'Arros, la Bidouze et la Nive et les alluvions du gave de Pau. La pression de prélèvement est significative sur 3 masses d'eau souterraines captives : les cal-

caires et faluns de l'aquitainien-burdigalien captif, les calcaires et sables de l'oligocène à l'ouest de la Garonne et les grès, calcaires et sables de l'hévétien captif. L'irrigation et l'AEP sont les usages qui sollicitent le plus les masses d'eau souterraines de la Comission.

	Volume total m ³ /an	AEP	Industrie	Irrigation
Prélèvements année normale (2010)	240 126 299	45 %	7 %	48 %
Prélèvements en année sèche (2003)	260 223 847	44%	7%	49%



ETAT DES LIEUX 2013

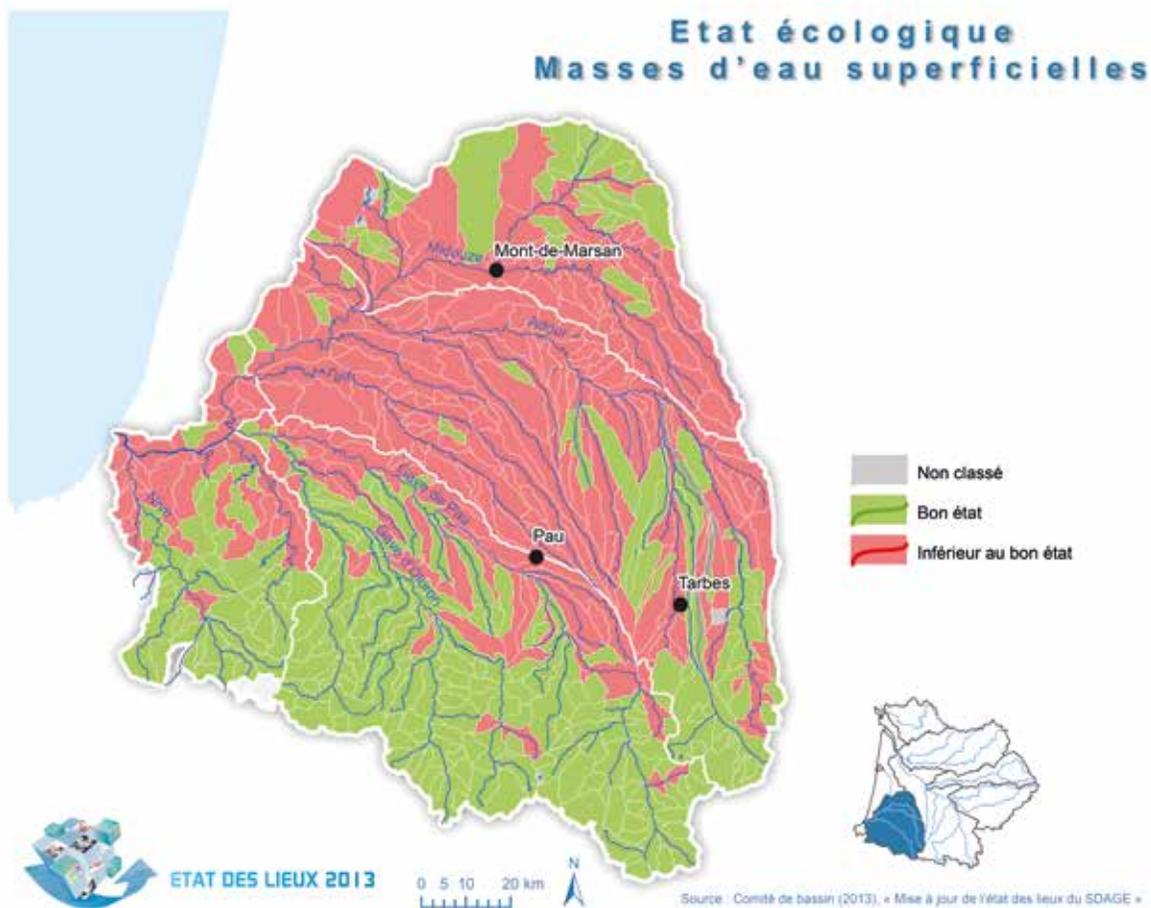
0 5 10 20 km





3. Etat des masses d'eau

3.1. Masses d'eau superficielles



Etat écologique

L'état écologique des masses d'eau rivières est bon pour 51% d'entre elles. 25% des masses d'eau lacs sont en bon état. Ces résultats sont rela-

tivement proches des résultats du bassin Adour-Garonne. Par ailleurs, les 2 masses d'eau de transition ne sont pas en bon état écologique.

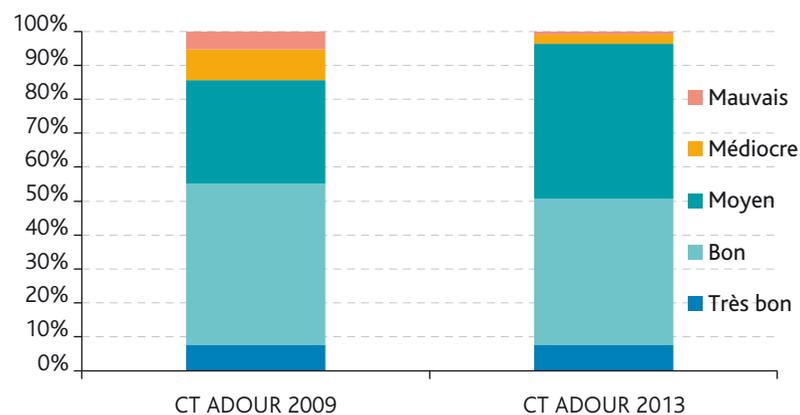
Etat écologique			
	Bon état	Inférieur au bon état	Non qualifié
Rivières			
CT Adour	51%	49%	0%
Adour-Garonne	42,9%		
Lacs			
CT Adour	25%	75%	29%
Adour-Garonne	23%		
Côtières et transition			
CT Adour	0%	100%	0%
Adour-Garonne	55%		

■ Evolution de l'état écologique

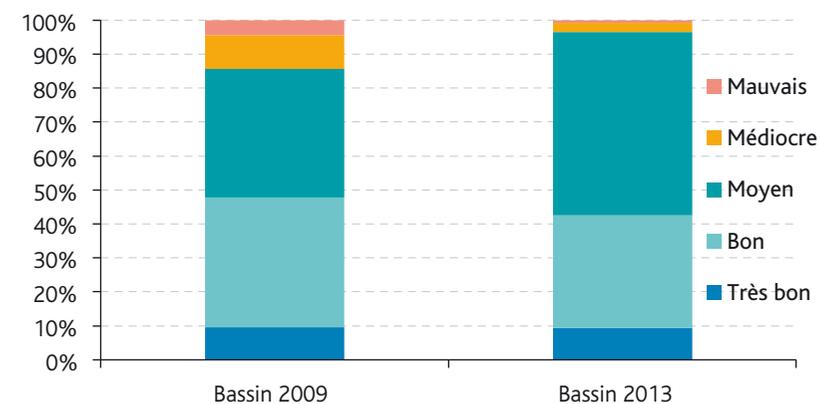
Le nombre de masses d'eau rivières en bon état écologique n'a pas beaucoup évolué entre 2009 (55%) et 2013 (51%) et reste meilleur que celui du bassin Adour-Garonne (48% en 2009 à 43% en 2013). On peut néanmoins remarquer que 45 masses d'eau sont passées de l'état médiocre ou mauvais à l'état moyen.

Sur les 108 masses d'eau pour lesquelles on dispose de mesures, on observe à l'inverse une amélioration notable de la proportion de celles en bon état écologique (28% en 2009 à 45% en 2013).

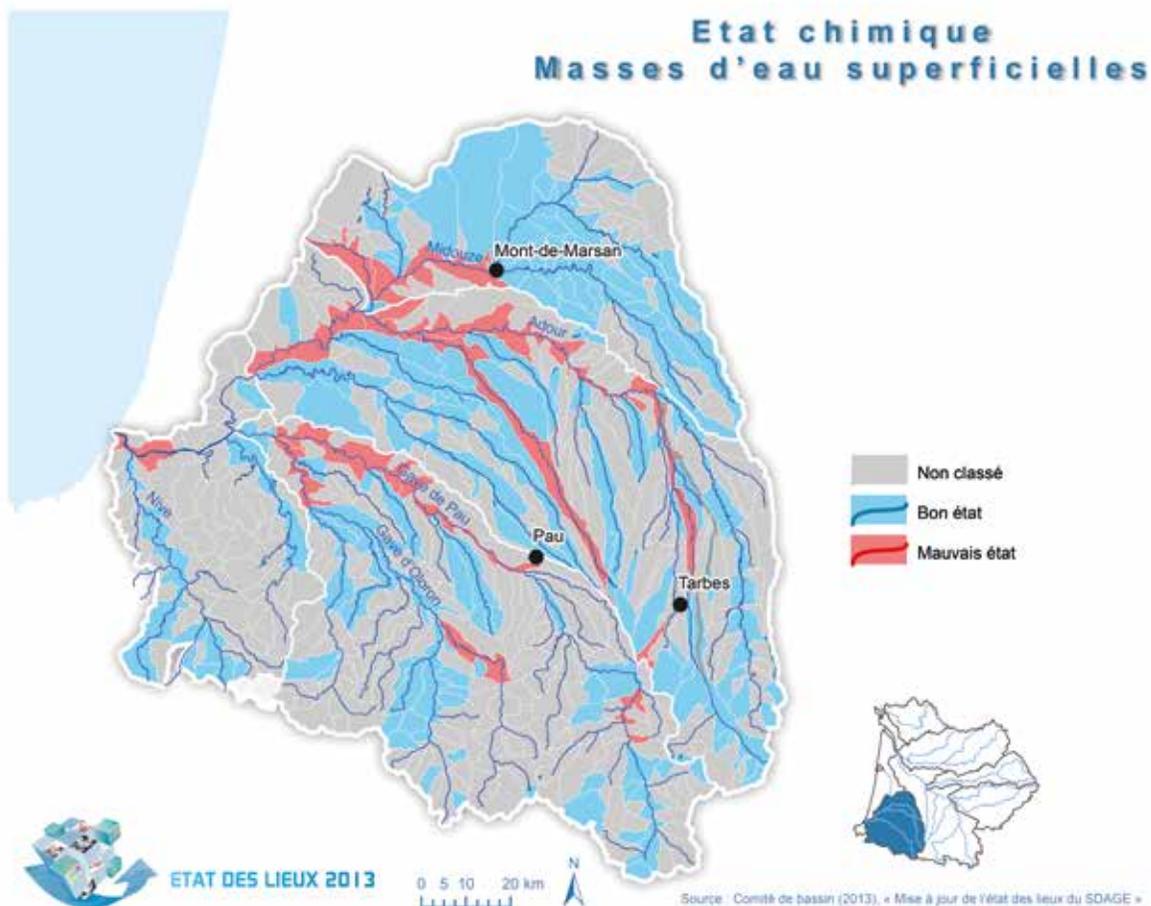
Evolution de l'état écologique de la Commission Adour



Evolution de l'état écologique du bassin Adour-Garonne



3.1. Masses d'eau superficielles



Etat chimique

D'une manière générale, l'état chimique des masses d'eau est bon hormis pour les deux masses d'eau de transition. Les résultats ne sentent pas de différence notable avec l'état chimique des masses d'eau du bassin Adour-Garonne.

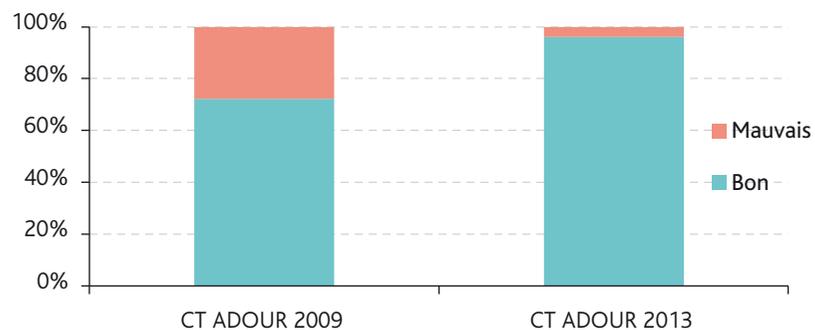
Etat chimique			
	Bon état	Mauvais état	Non qualifié
Rivières			
CT Adour	89%	11%	71%
Adour-Garonne	94%		
Lacs			
CT Adour	92%	8%	29%
Adour-Garonne	94%		
Côtières et transition			
CT Adour	0%	100%	50%
Adour-Garonne	71%		

■ Evolution de l'état chimique

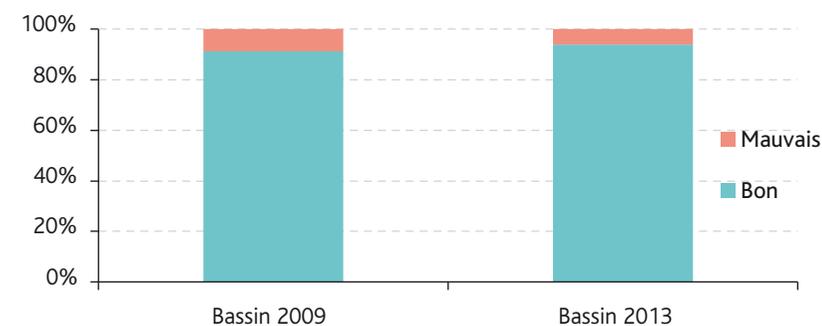
Contrairement à l'état des lieux du SDAGE 2010/2015 basé sur les données 2007, toutes les substances prioritaires et dangereuses ont été mesurées dans le nouvel état des lieux. Pour autant, l'état chimique

demeure globalement bon en 2013. Entre les 2 états des lieux, l'évolution de l'état chimique des masses d'eau superficielles du bassin Adour est stable.

Evolution de l'état chimique des UHR de la CT Adour



Evolution de l'état chimique du bassin Adour-Garonne



3.2. Masses d'eau souterraines



Etat quantitatif

2 masses d'eau souterraine libres de la commission territoriale sont en mauvais état quantitatif : les sables fauves BV Adour et les alluvions de l'Adour, de l'Echez, de l'Arros, de la Bidouze et de la Nive.

Une masse d'eau souterraine captive avec affleurement est en mauvais état quantitatif. Il s'agit des sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud.

Etat quantitatif		
	Bon état	Mauvais état
Masses d'eau souterraines libres	64%	18%
Nombre de masses d'eau libres	9	2

Etat chimique Masses d'eau souterraines affleurantes



Etat chimique

Sur les masses d'eau souterraines libres, 5 sont en mauvais état chimique : les sables fauves de bassin versant de l'Adour, les alluvions de l'Adour et de l'Echez, l'Arros, la Bidouze et la Nive, les sables et calcaires plio-quaternaires du bassin

Midouze-Adour, les molasses du bassin de l'Adour et alluvions anciennes de Piémont et les alluvions du gave de Pau.

Toutes les masses d'eau souterraines captives sont en bon état chimique.

Etat chimique		
	Bon état	Mauvais état
Masses d'eau souterraines libres	54.5%	45.5%
Nombre de masses d'eau libres	6	5



ETAT DES LIEUX 2013

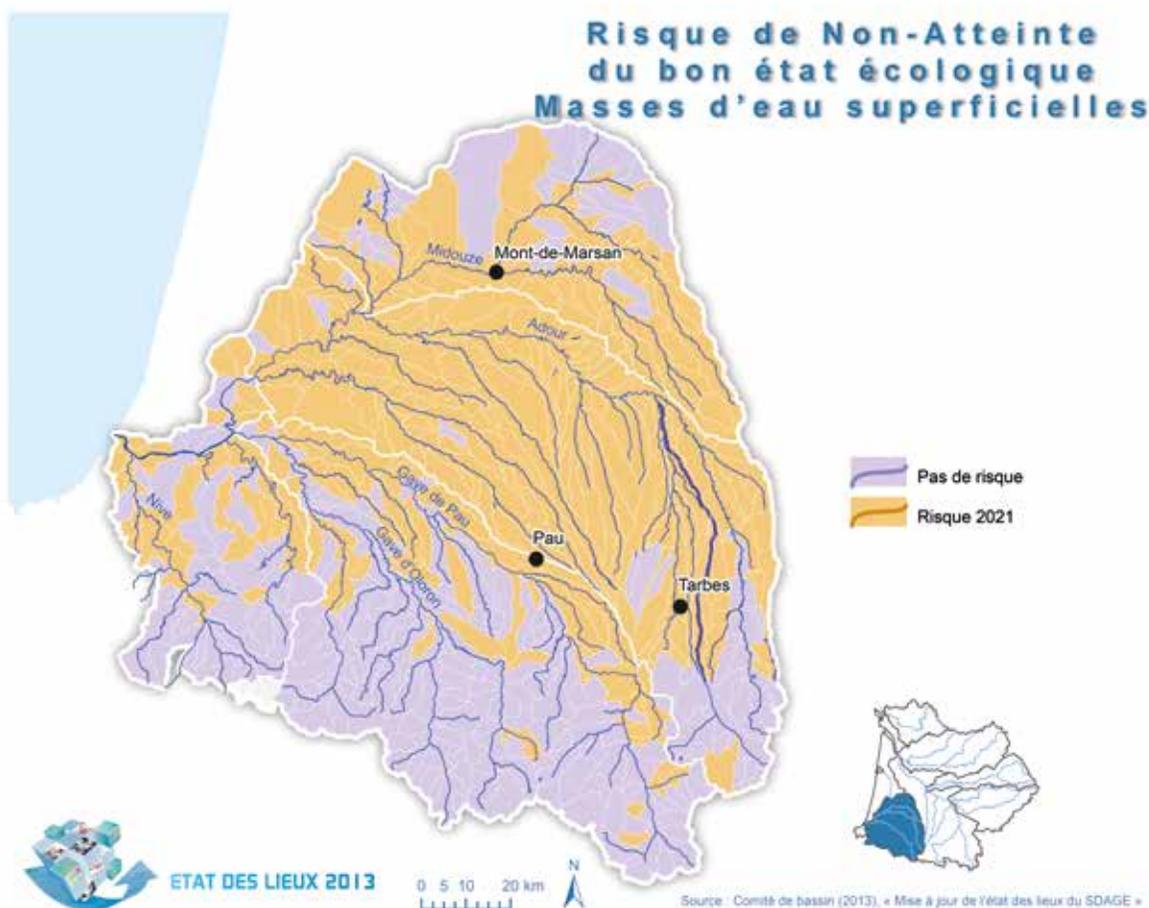


Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »



4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux

4.1. Masses d'eau superficielles



L'actualisation de l'état des lieux a pour objectif de préciser le risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2021. L'approche retenue pour l'évaluation du risque pour le bassin Adour-Garonne repose sur un risque calé sur les pressions qui s'exercent et sont projetées à l'horizon 2021, puis réévalué au regard de l'état réellement mesuré sur la masse d'eau.

Le PDM 2016-2021 devra agir prioritairement sur les pressions sur les masses d'eau identifiées en RNAOE 2021, pour atteindre ou maintenir le bon état. Le RNAOE 2021 ne préjuge pas de ce que sera effectivement l'état des eaux à l'échéance concernée, dans la mesure où il s'agit d'une approche en termes de probabilité,

par conséquent dotée d'un certain niveau d'incertitude. Le RNAOE 2021 ne préjuge pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion 2016-2021. Ces objectifs résulteront des mesures à mettre en œuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant.

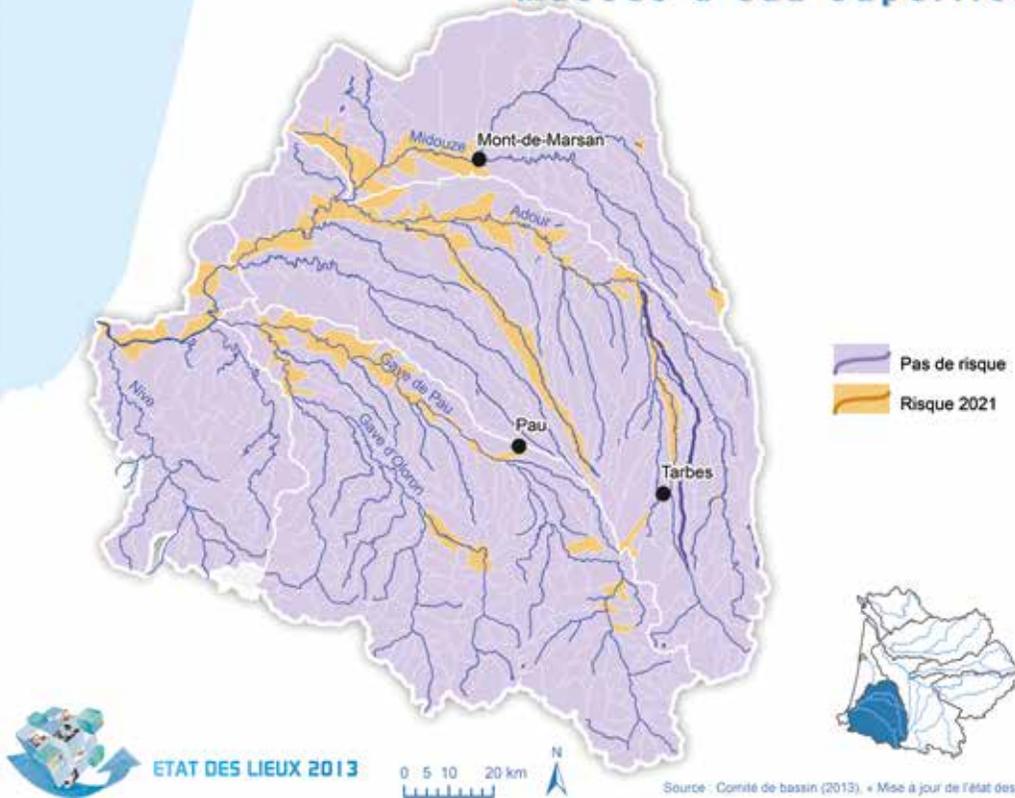
Risque écologique

Le risque écologique est évalué sur la combinaison du risque maximum pouvant être occasionné par les pressions identifiées comme contributives du « Bon état » écologique et l'état écologique réellement déterminé sur les masses d'eau (mesuré ou simulé). Les pressions retenues pour l'état écologique sont :

- Pression par les rejets directs
- Pression diffuses « Nitrates »
- Pression Hydromorphologique

52% des masses d'eau rivières présentent un risque 2021 de non atteinte du bon état écologique. Cela concerne également 59% des masses d'eau lacs et 1 masse d'eau de transition sur les 2.

Risque de Non-Atteinte du bon état chimique Masses d'eau superficielles



Risque chimique

Le risque chimique est évalué à partir des pressions retenues comme contributives du « Bon état » chimique et l'état chimique réellement déterminé sur les masses d'eau. Les pressions retenues pour l'état chimique sont :

- Pression par les pesticides
- Pression par les substances prioritaires / dangereuses

Seulement 4% des masses d'eau rivières présentent un risque 2021 de non atteinte du bon état chimique. Cela concerne également 12% des masses d'eau lacs, soit 2 lacs en risque chimique 2021 et les 2 masses d'eau côtières et de transition (100 %).



ETAT DES LIEUX 2013

4.2. Masses d'eau souterraines

Risque quantitatif

3 masses d'eau souterraines libres présentent un risque quantitatif 2021. Il s'agit des terrains plissés du bassin versant de la Nive, Nivelles, Bidouze, des alluvions de l'Adour et de l'Echez, l'Arros, la Bidouze et la Nive et les sables fauves du bassin versant de l'Adour.

Une seule masse d'eau captive avec affleurement (les sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG) présente un risque quantitatif 2021.

Risque chimique

Sur les 11 masses d'eau souterraines libres, 4 masses d'eau ne présentent pas de risque 2021. Il s'agit des alluvions des Luys, des terrains plissés du bassin versant de l'Adour, des terrains plissés du bassin versant des gaves et des terrains plissés du bassin versant du Rio Irati.

Inversement, sur les masses d'eau captives, seul les sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG présente un risque 2021.



4.3. Conclusion sur le risque 2021

Le RNAOE 2021 est apprécié en fonction des pressions exercées sur la masse d'eau, de l'état de la masse d'eau et du scénario tendanciel d'évolution des pressions. Ce travail permet d'identifier les pressions susceptibles de faire obstacle à l'atteinte des objectifs et à identifier les problèmes importants dans l'état des lieux. De plus, l'évaluation du RNAOE 2021 permet de préparer l'élaboration du SDAGE et du programme de mesures 2016-2021. En effet, l'identification des masses d'eau en risque de non-atteinte des objectifs environnementaux permettra, par la suite, d'orienter la définition des objectifs assignés aux masses d'eau et les grands types d'actions nécessaires pour diminuer les pressions et atteindre ces objectifs. Par ailleurs, le RNAOE 2021 apporte des éléments permettant, le cas échéant, d'adapter le réseau de contrôles opérationnels et l'ensemble du programme de surveillance.

Le RNAOE 2021 ne préjuge donc pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion 2016-2021.

Ces objectifs résulteront des mesures à mettre en œuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant, qu'elles soient celles déjà exercées ou celles susceptibles d'émerger au cours de la durée du plan de gestion. Les résultats du RNAOE ne constituent pas en soi un engagement vis-à-vis de l'Europe, lequel porte sur les objectifs à atteindre et l'ambition des mesures affichées pour atteindre les résultats escomptés. L'estimation du RNAOE apparaît néanmoins déterminante pour que les plans de gestion et les programmes de mesures affichent des objectifs et des moyens d'actions cohérents et qui mobilisent les différents acteurs autour des principaux enjeux de la gestion des eaux.

In fine, la bonne application du plan de gestion sera évaluée en premier lieu par rapport à l'atteinte des objectifs environnementaux. Dans un second temps, si certains objectifs s'avèrent ne pas être atteints, l'ambition du programme de mesures et sa réalisation seront examinées.

Document consultable et téléchargeable sur :

www.eau-adour-garonne.fr

Secrétariat Technique de Bassin



Agence de l'Eau Adour-Garonne
90, rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr



**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**
Cité administrative - Bât. G
Bd. Armand Duportal
31074 Toulouse Cedex 9
www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr



**Office national de l'eau
et des milieux aquatiques**
Délégation Midi-Pyrénées Aquitaine
Quai de l'Étoile - 7, Bd. de la Gare
31500 Toulouse
www.onema.fr